

○
Suzanne Villeneuve, interprète en milieu social en langue des signes québécoise (LSQ), possède un certificat en interprétation visuelle, un baccalauréat en sciences du langage et une maîtrise en linguistique. Elle interprète depuis 1990, notamment pour le Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET), une des six agences d'interprétation qui répondent aux besoins des personnes sourdes au Québec.



Propos recueillis
 par Anne-Marie Mesa, trad. à.



Suzanne Villeneuve

Interpréter en LSQ en milieu social : l'expérience de la « vraie vie »

Circuit : Quels sont le statut et le rôle des interprètes LSQ en milieu social ?

Suzanne Villeneuve : Au Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET), qui dessert les régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie, les interprètes sont classés selon leur niveau de compétence et d'expertise : junior, intermédiaire et senior. Les frontières ne sont pas aussi définies que pour l'anglais-français. Par exemple, les interprètes seniors de la paire de langues français-LSQ font aussi de l'interprétation juridique et de conférence.

L'interprète ne fait pas que transmettre l'information, sa seule présence contribue à modifier la communication et à influencer les échanges — nous parlons de dialogue « triadique ». Par exemple, la gestion des tours de parole est un des éléments du travail de l'interprète — cet aspect n'est pas saillant dans le travail de l'interprète de conférence.

Sur le plan humain, c'est parfois très exigeant : nous devons traduire des annonces de mauvaises et de bonnes nouvelles (diagnostic de cancer, annonce de naissance, etc.), des descriptions de mauvais traitements, etc. L'interprète en milieu social doit être psychologiquement solide et prêt à tout en tout temps !

C. : Qu'est-ce qui distingue votre travail de celui d'un interprète de conférence ?

S. V. : Ce qui distingue le plus l'interprétation sociale de l'interprétation de conférence, c'est le fait que comme nous interprétons des dialogues et des conversations, nous traduisons de la langue source vers la langue cible et inversement, alors qu'en interprétation de conférence, nous traduisons uniquement les propos des personnes entendantes. Si un collègue interprète de conférence était appelé à faire notre travail, les plus grandes difficultés qu'il éprouverait seraient d'interpréter vers le français et de gérer la pression qu'on ressent dans l'interaction pour limiter le décalage, c'est-à-dire le temps entre les messages source et cible. En effet, le décalage est plus long en interprétation de conférence, alors que l'interprète en milieu social doit se « dépêcher » de traduire parce que la personne entendante attend.

C. : Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer votre profession ?

S. V. : Savoir sentir la situation et les enjeux sous-jacents très rapidement : la personne entendante est-elle ouverte aux autres cultures ? La personne sourde connaît-elle ses droits ? Il faut savoir être discret tout en faisant accepter notre présence, paradoxe parfois difficile à soutenir.

C. : Racontez-nous une journée typique.

S. V. : 9 h : Rendez-vous dans un cabinet médical privé (on calcule toujours au moins deux heures parce que l'interprète doit se déplacer entre les affectations).

11 h 30 : Rencontre entre un intervenant de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et une famille d'accueil pour discuter d'un suivi.

14 h 30 : Rendez-vous à la banque entre une personne sourde et une directrice de succursale.

Cette journée qui semble ordinaire me réserve quelques surprises : le rendez-vous médical est un moment très délicat, puisque la personne reçoit les résultats d'un test de VIH. Elle m'en informe dans la salle d'attente... et j'espère que le résultat ne sera pas positif puisqu'il n'y a personne pour l'accompagner en cas de mauvaise nouvelle. Je suis très soulagée d'apprendre que le patient n'a pas été contaminé. La rencontre avec l'intervenant de la DPJ est le rendez-vous pour lequel je suis le plus préparée psychologiquement (je sais que tout peut arriver et tout peut être dit dans ces occasions), et heureusement ça se passe bien. Le dernier rendez-vous est celui qui me préoccupe le moins. En effet, je n'ai pas eu besoin de me préparer sur le plan psychologique ni linguistique puisque je connais déjà bien la terminologie des banques. Je suppose ça se terminera très rapidement. Grossière erreur ! Il se trouve que la cliente a un grave problème psychologique et qu'elle se met à faire une crise de délire psychotique sur place !

C. : Vous donne-t-on suffisamment de renseignements avant l'intervention pour vous permettre de vous préparer efficacement ?

S. V. : La plupart du temps, je suis suffisamment informée, mais pas toujours. Certains cas sont plus problématiques que d'autres, comme celui de la personne qui a fait une crise à la banque. Je ne savais pas qu'elle avait des problèmes psychologiques quand on m'a attribué cette interprétation. Par la suite, j'ai informé le SIVET du problème et on m'a dit que cette cliente était bien connue des services d'interprétation ! J'ai alors demandé que les interprètes soient avisés quand ils allaient interpréter pour ce type de personnes — ça contribue à la préparation psychologique.

C. : Interprétez-vous en consécutif ou en simultané ? Où vous placez-vous dans la pièce ?

S. V. : En langue des signes, nous interprétons toujours (ou presque) en simultané. Le caractère silencieux des articulateurs de la langue des signes le

permet, parce qu'il n'y a pas d'interférence avec la langue orale. Habituellement, nous nous plaçons près de la personne entendante pour que la personne sourde puisse voir à la fois l'interprète et la personne entendante.

C. : Quelles sont les principales difficultés inhérentes à votre profession ?

S. V. : Le manque de sensibilité des entendants à la surdit  et   la langue des signes, le manque de connaissance de la population en g n ral sur notre profession (on me prend souvent pour une aidante naturelle de la personne sourde). Les personnes sourdes connaissent mal les milieux m dicaux, juridiques et sociaux, ce qui rend la t che des interpr tes difficile, parce qu'elles nous posent un tas de questions sur le fonctionnement des organismes. Il faut savoir faire le maximum dans les limites de la d ontologie et c'est parfois difficile.

C. : Ajoutez-vous des explications culturelles ?

S. V. : Nous le faisons rarement, parce que notre formation trop limit e ne nous a pas outill s pour  a. En fait, cela se produit surtout lors des tests psychologiques, quand le psychologue demande   la personne sourde d'expliquer telle ou telle expression idiomatique (ex. : *il pleut des cordes*). Nous mentionnons alors que les expressions n'existent pas forc ment dans les deux langues et nous proposons une expression de remplacement. De plus, c'est assez mal vu dans la communaut  sourde que la personne entendante et l'interpr te discutent entre eux du cas de la personne sourde.

C. : Avez-vous parfois besoin de soutien psychologique ? O  vous adressez-vous ?

S. V. : Cet aspect est tr s important pour moi. Je trouve qu'une des faiblesses de l'interpr tation en milieu social est le manque de ressources relatives au soutien,   l'encadrement et   la supervision. On devrait pouvoir b n ficier d'un d brefage apr s certaines affectations, notamment lorsqu'on travaille dans le domaine de la sant  mentale. Rien n'est pr vu pour nous, malheureusement. En ce qui me concerne, j'ai souvent eu la chance de travailler en  quipe et de pouvoir discuter avec un autre interpr te de situations d licates (tout en respectant la confidentialit ), cela m'a beaucoup aid e.

C. : Comment vous formez-vous ?

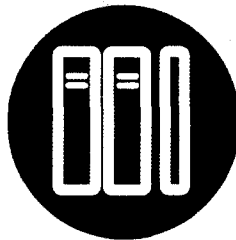
S. V. : Je lis beaucoup et si je dois interpr ter dans un secteur inconnu, je fais quelques recherches rapides pour conna tre le type de vocabulaire utilis . La culture g n rale et la connaissance que l'interpr te a du monde facilitent  norm ment son travail.

C. : Conseilleriez-vous   des jeunes de devenir interpr tes en milieu social ?

S. V. : Je recommande toujours aux jeunes de travailler un peu dans le domaine social. D'abord, pour la diversit  langag re des situations qu'ils rencontrent ainsi que pour l'exp rience de la « vraie vie » qu'ils acqui rent et qui est transf rable dans l'interpr tation scolaire ou de conf rence. De plus, c'est l'endroit privil gi  pour pratiquer la traduction dans les deux sens. *

LA FORMATION CONTINUE DE L'OTTIAQ

JE ME PERFECTIONNE



JE D COUVRE



J'ENTREPRENDS



Ordre des traducteurs, terminologues et interpr tes agr es du Qu bec